



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITE FINANCIER

Cent cinquante-septième session

Rome, 9-13 mars 2015

Situation financière de l'Organisation

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Aiman Hija

Directeur de la Division des finances et Trésorier

Tél.: +3906 570 54676

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



MM801F

RÉSUMÉ

- Le Secrétariat est en train de travailler à l'élaboration de la première série d'états financiers conformes aux normes IPSAS, qui couvrent l'année se terminant le 31 décembre 2014 et qui seront présentés au Comité financier à sa session de l'automne 2015. Le présent document fournit de nouvelles informations au Comité financier sur la situation financière de l'Organisation au 30 novembre 2014.
- **Situation de trésorerie au titre du Programme ordinaire.** Au 30 novembre 2014, le solde des liquidités, des quasi-liquidités et des placements à court terme du Programme ordinaire s'établissait à 95,8 millions d'USD (102,1 millions d'USD au 31 décembre 2013).
- **Obligations liées au personnel.** Au 30 novembre 2014, les obligations contractées au titre des quatre plans en faveur du personnel étaient au total de 1 245,4 millions d'USD, dont 789,1 millions d'USD non provisionnés (725,3 millions pour l'Assurance maladie après cessation de service et 63,8 millions pour le Fonds des indemnités de départ). Le sous-financement des obligations contractées au titre de l'Assurance maladie après cessation de service (AMACS) continue de contribuer lourdement au déficit structurel du Fonds général.
- **Placements disponibles à la vente.** Au 30 novembre 2014, le montant des placements à long terme s'établissait à 449,2 millions d'USD, contre 431,6 millions d'USD au 31 décembre 2013, ce qui résulte d'une augmentation de la valeur de réalisation et d'un financement supplémentaire de 6,4 millions d'USD. L'augmentation de la valeur de réalisation est due aux variations positives de la valeur des portefeuilles d'actions et d'obligations. Le taux de change EUR/USD a eu une forte incidence sur le rendement des placements au cours de la période de onze mois qui a pris fin le 30 novembre 2014.
- **Déficit du Fonds général et des fonds apparentés.** Le déficit du Fonds général a diminué, passant de 875,4 millions d'USD au 31 décembre 2013 à 812,4 millions d'USD au 30 novembre 2014, ce qui tient au fait que les contributions des États Membres pour 2014 ont été intégralement comptabilisées, contre seulement onze mois de dépenses à ce jour. Au 31 décembre 2014, le déficit devrait atteindre approximativement 900 millions d'USD.
- **Informations sur les aspects financiers et budgétaires de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)** Comme l'avait demandé le Comité financier à sa cent cinquante-sixième session, des informations sur les aspects financiers et budgétaires de la CIN2 (Rome, 19-21 novembre 2014) sont présentées à l'annexe I du présent document.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à noter que la situation de trésorerie de l'Organisation au 30 novembre 2014 était à peu près la même qu'au 31 décembre 2013, mais que d'importants versements étaient attendus en décembre 2014. Suite à ces versements, la trésorerie devrait s'accroître de 72 million d'USD environ à la clôture, en décembre 2014;
- Le Comité est invité à encourager tous les États Membres à régler ponctuellement et intégralement leurs contributions ordinaires;
- Le Comité est également invité à noter que la réduction du déficit de l'Organisation (812,4 millions d'USD au 30 novembre 2014 contre 875,4 millions d'USD au 31 décembre 2013) est due essentiellement au fait que les contributions des États Membres pour 2014 ont été intégralement comptabilisées, contre seulement onze mois de dépenses à ce jour, et qu'au 31 décembre 2014, le déficit du Fonds général devrait atteindre approximativement 900 millions d'USD, essentiellement en raison d'un manque à financer en ce qui concerne les obligations liées aux plans en faveur du personnel;
- Le Comité financier est invité à prendre note des informations sur les aspects financiers et budgétaires de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition présentées à l'annexe I.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a exhorté tous les États Membres à régler ponctuellement et intégralement leurs contributions ordinaires pour que la FAO puisse continuer à disposer de la trésorerie dont elle a besoin pour la mise en œuvre de son Programme de travail;**
- **a noté que le déficit du Fonds général devrait atteindre 900 millions d'USD environ au 31 décembre 2014, contre 875,4 millions d'USD au 31 décembre 2013, cette augmentation étant essentiellement due à un financement insuffisant des obligations liées aux plans en faveur du personnel;**
- **a pris note des informations fournies sur les aspects financiers et budgétaires de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition.**

Introduction et sommaire

1. Le présent rapport sur la situation financière de l'Organisation récapitule les résultats non vérifiés pour la période de onze mois arrêtée au 30 novembre 2014. Il est structuré comme suit:

- Résultats financiers de la période de onze mois arrêtée au 30 novembre 2014:
 - i) État de l'actif, du passif, et des soldes des réserves et fonds au 30 novembre 2014, présenté par sources de financement, y compris les soldes comparatifs au 31 décembre 2013 – Tableau 1.
 - ii) État des recettes et dépenses et variations des réserves et des soldes des fonds pour la période de onze mois arrêtée au 30 novembre 2014, présenté par sources de financement, et rappel des soldes de la période de onze mois arrêtée au 30 novembre 2012 aux fins de comparaison – Tableau 2.
- Observations succinctes sur les résultats financiers pour les onze premiers mois de l'exercice (jusqu'au 30 novembre 2014)
- Mouvements de trésorerie prévus pour 2014 jusqu'au 31 décembre 2014

Tableau 1

ÉTAT DE L'ACTIF, DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS
au 30 novembre 2014

	Fonds (en milliers d'USD)		NON VÉRIFIÉS	VÉRIFIÉS
			Total	
	Fonds général et Fonds apparentés	Fonds fiduciaires et PNUD	30 novembre 2014	31 décembre 2013
ACTIF				
Liquidités et quasi-liquidités	95 805	307 119	402 924	662 462
Placements détenus à des fins de transaction	-	640 173	640 173	357 326
Contributions à recevoir des Membres et du PNUD	173 814	11 201	185 015	115 081
À déduire: Provision pour retard des contributions	(12 207)	(7 661)	(19 868)	(19 741)
Sommes à recevoir	55 248	-	55 248	63 643
Placements disponibles à la vente	449 201	-	449 201	431 585
TOTAL DE L'ACTIF	761 861	950 832	1 712 693	1 610 356
PASSIF				
Contributions reçues à l'avance	45	720 854	720 899	729 602
Dépenses non réglées	30 052	192 251	222 303	237 708
Comptes fournisseurs	72 035	-	72 035	68 766
Recettes constatées d'avance	96 395	-	96 395	75 916
Plans en faveur du personnel	1 245 441	-	1 245 441	1 213 181
TOTAL DU PASSIF	1 443 968	913 105	2 357 073	2 325 173
RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS				
Fonds de roulement	25 745	-	25 745	25 745
Compte de réserve spécial	19 093	-	19 093	17 558
Compte des dépenses d'équipement	19 588	-	19 588	11 132
Compte des dépenses de sécurité	11 089	-	11 089	8 543
Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement	-	37 725	37 725	38 598
Plus-values / (Moins-values) latentes sur les placements	41 322	-	41 322	45 493
(Gains) / Pertes actuariel(le)s	13 479	-	13 479	13 479
Solde des fonds (déficit) en fin de période	(812 423)	2	(812 421)	(875 365)
TOTAL DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS	682 107	37 727	(644 380)	(714 817)
TOTAL DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS	761 861	950 832	1 712 693	1 610 356

Tableau 2

ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES ET VARIATIONS DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS
 Période de 11 mois arrâtée le 30 novembre 2014
 (en milliers d'USD)

	Fonds		NON VÉRIFIÉS	
	Fonds général et Fonds apparentés	Fonds fiduciaires et PNUD	30 November 2014	30 novembre 2012
RECETTES:				
Contributions des Membres	522 495	-	522 495	494 304
Contributions volontaires	54 795	645 717	700 512	612 722
Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	224,0	2 437	2 661	2 624
Activités financées conjointement	14 432	-	14 432	12 568
Recettes accessoires	1 990	230	2 220	2 531
Produit des placements - long terme	16 334	-	16 334	7 745
Autres recettes accessoires nettes	8 093	-	8 093	7 311
(Pertes) / Gains de change	(7 914)	-	(7 914)	(3 688)
TOTAL DES RECETTES	610 449	648 384	1 258 833	1 136 116
DÉPENSES:				
Programme ordinaire	468 826	-	468 826	463 899
Projets	-	648 154	648 154	563 402
TOTAL DES DÉPENSES	468 826	648 154	1 116 980	1 027 304
EXCÉDENTS DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	141 623	230	141 853	108 815
Gains ou pertes actuariel(le)s	-	-	-	(12 100)
Coût financier des obligations liées au personnel	(45 512)	-	(45 512)	(44 576)
Provision pour contributions à recevoir et autres actifs	(153)	-	(153)	102
Recettes constatées d'avance	(20 479)	-	(20 479)	(14 149)
Variation nette du compte des dépenses d'équipement	(8 456)	-	(8 456)	6 833
Variation nette du compte des dépenses de sécurité	(2 546)	-	(2 546)	(28)
EXCÉDENT / (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	64 477	230	64 708	44 899
Virement d'intérêts sur les comptes de donateurs	-	(230)	(230)	(225)
Virements nets des/(vers les) réserves				
Fonds de roulement	-	-	-	-
Compte de réserve spécial	(1 534)	-	(1 534)	(157)
Solde des fonds en début d'exercice (tel que publié précédemment)	(875 366)	2	(875 364)	(641 371)
SOLDE DES FONDS EN FIN D'EXERCICE	812 423	2	812 420	(596 854)

Observations succinctes sur les résultats financiers préliminaires de la période de onze mois arrêtée au 30 novembre 2014

Situation de trésorerie et contributions non acquittées

2. La trésorerie de l'Organisation (Fonds général), constituée des liquidités et quasi-liquidités, se montait à 95,8 millions d'USD au 30 novembre 2014 (102,1 millions d'USD au 31 décembre 2013). Au 30 novembre 2014, le rythme de recouvrement des contributions des Membres était conforme aux attentes et aux prescriptions.

Placements détenus à des fins de transaction

3. La valeur des placements détenus à des fins de transaction au 30 novembre 2014 était de 640,2 millions d'USD. Avec les dépôts à terme (353,1 millions d'USD), présentés dans les liquidités et quasi-liquidités, ces placements représentaient essentiellement les soldes non dépensés de fonds fiduciaires, détenus en attente de décaissement pour l'exécution des projets. Au 31 décembre 2013, les dépôts à terme et les placements détenus à des fins de transaction s'élevaient à 979,8 millions d'USD. Au cours des onze mois qui ont pris fin le 30 novembre 2014, les dépôts à terme et les placements détenus à des fins de transaction ont augmenté de 13,5 millions d'USD.

4. La gestion prudente de la FAO, visant un risque faible, et la conjoncture de 2014, dans laquelle les taux d'intérêt sont restés proches de zéro, ont maintenu le rendement des placements détenus à des fins de transaction au niveau annuel très bas de 0,17 pour cent. Ce chiffre demeure cependant supérieur au rendement de référence, qui était de 0,15 pour cent. En 2013, le rendement global avait été de 0,19 pour cent, pour un rendement de référence de 0,16 pour cent.

Placements disponibles à la vente

5. Les portefeuilles de placements disponibles à la vente représentent la part des placements mise en réserve pour financer les plans en faveur du personnel. Leur valeur a augmenté, passant de 431,6 millions d'USD au 31 décembre 2013 à 449,2 millions d'USD au 30 novembre 2014. Cette hausse tient à plusieurs facteurs:

- 6,4 millions d'USD supplémentaires ont été injectés dans le portefeuille, ce qui correspond à la part (approuvée par la Conférence) des contributions perçues destinée à financer les engagements au titre de l'Assurance maladie après cessation de service (AMACS);
- sur la période de onze mois arrêtée au 30 novembre 2014, le portefeuille de placements disponibles à la vente a généré un produit net de 10,4 millions d'USD. Ce produit s'explique globalement par des conditions de marché favorables pour les obligations et les actions; il comprend 7,4 millions d'intérêts perçus et 20,2 millions de plus-values réalisées nettes, desquels il faut déduire 15,6 millions de pertes latentes nettes et 1,6 million de frais de gestion versés aux gestionnaires des portefeuilles de l'Organisation.
- Le taux de change EUR/USD a eu une forte incidence sur le rendement des placements au cours de la période de onze mois qui a pris fin le 30 novembre 2014. Ces données, ainsi que d'autres relatives aux résultats des placements pour l'année 2014 sont détaillées dans le document FC157/4, «Rapport sur les placements 2014».

Plans en faveur du personnel

6. La FAO a mis en place quatre plans destinés à fournir des prestations au personnel après la cessation de service ou en cas de maladie ou d'accident du travail. Ces plans sont les suivants:

- Assurance maladie après cessation de service (AMACS)
- Régime des indemnités pour cessation de service (RICS)
- Fonds de réserve du plan d'indemnisation du personnel (FRPI)
- Fonds des indemnités de départ (FID)

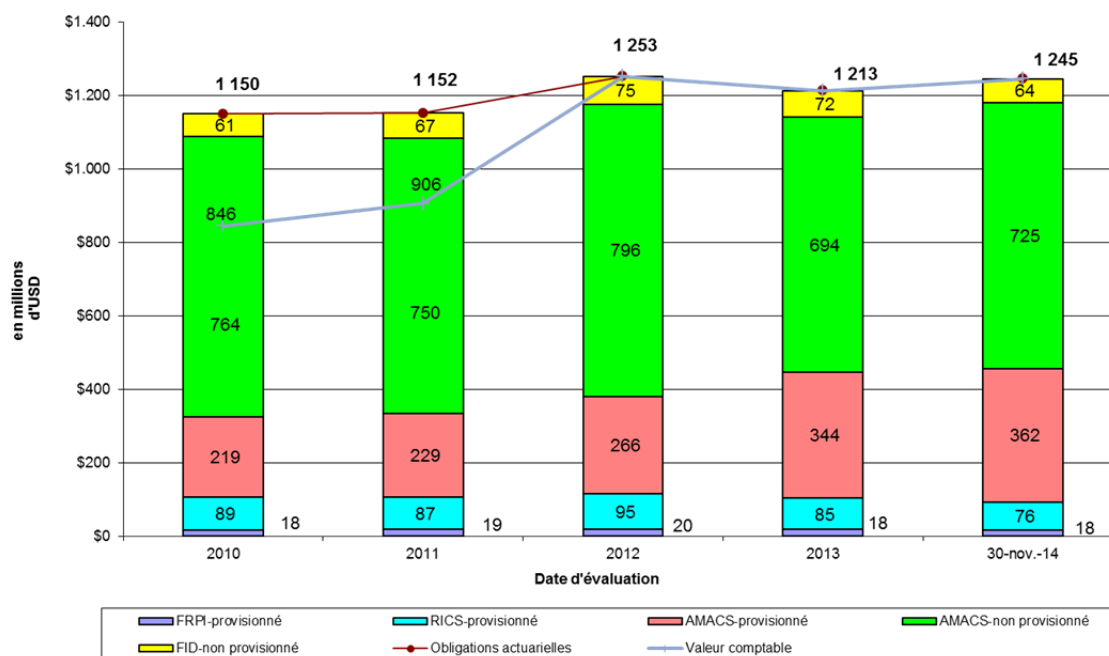
7. Les résultats de la dernière évaluation actuarielle en date, arrêtée au 31 décembre 2014, et les besoins et préoccupations en matière de financement qui en découlent sont exposés séparément dans le document intitulé «Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2014» (FC 157/6), qui sera présenté au Comité financier à sa cent cinquante-septième session.

8. Le total des obligations contractées au titre de ces plans au 30 novembre 2014 représentait 1 245,4 millions d'USD, soit une hausse de 32,2 millions d'USD par rapport au solde de 1 213,2 millions d'USD constaté en décembre 2013.

9. Au 30 novembre 2014, les obligations non financées au titre des plans en faveur du personnel s'élevaient à 789,1 millions d'USD et se répartissaient comme suit: 725,3 millions d'USD pour l'Assurance maladie après cessation de service et 63,8 millions d'USD pour le Fonds des indemnités de départ. Le tableau 3 donne une analyse du montant total des obligations actuarielles, par plan et par état du financement.

Tableau 3

Obligations liées au personnel: Total par plan et par état du financement pour les 4,5 dernières années



Solde du Fonds général et des fonds apparentés

10. Le déficit du Fonds général a diminué de 63,0 millions d'USD, passant de 875,4 millions d'USD au 31 décembre 2013 à 812,4 millions d'USD au 30 novembre 2014. La réduction nette du déficit tient au fait que les contributions des États Membres pour 2014 ont été intégralement comptabilisées, contre seulement onze mois de dépenses à ce jour. Le déficit actuel ne préjuge donc pas de la situation financière de l'Organisation à la fin de l'exercice. Au 31 décembre 2014, le déficit devrait atteindre approximativement 900 millions d'USD.

Programme de coopération technique: dépenses et recettes constatées d'avance

11. Durant la période de onze mois qui a pris fin le 30 novembre 2014, les dépenses au titre du Programme de coopération technique (PCT) imputées sur les crédits ouverts pour 2014 ont été de 9,9 millions d'USD tandis que celles imputées sur l'ouverture de crédits 2012-2013 s'élevaient à 43,9 millions d'USD. Les dépenses mensuelles moyennes au titre du PCT ont augmenté constamment durant la période, pour atteindre 4,9 millions d'USD au 30 novembre 2014, contre 3,6 millions d'USD en moyenne durant la période de onze mois qui a pris fin le 30 novembre 2012. Au 30 novembre 2014,

les recettes constatées d'avance au titre du PCT (c'est-à-dire les crédits disponibles) s'élevaient à 32,1 million pour les crédits ouverts en 2012-2013 et à 54,9 millions pour les crédits ouverts en 2014.

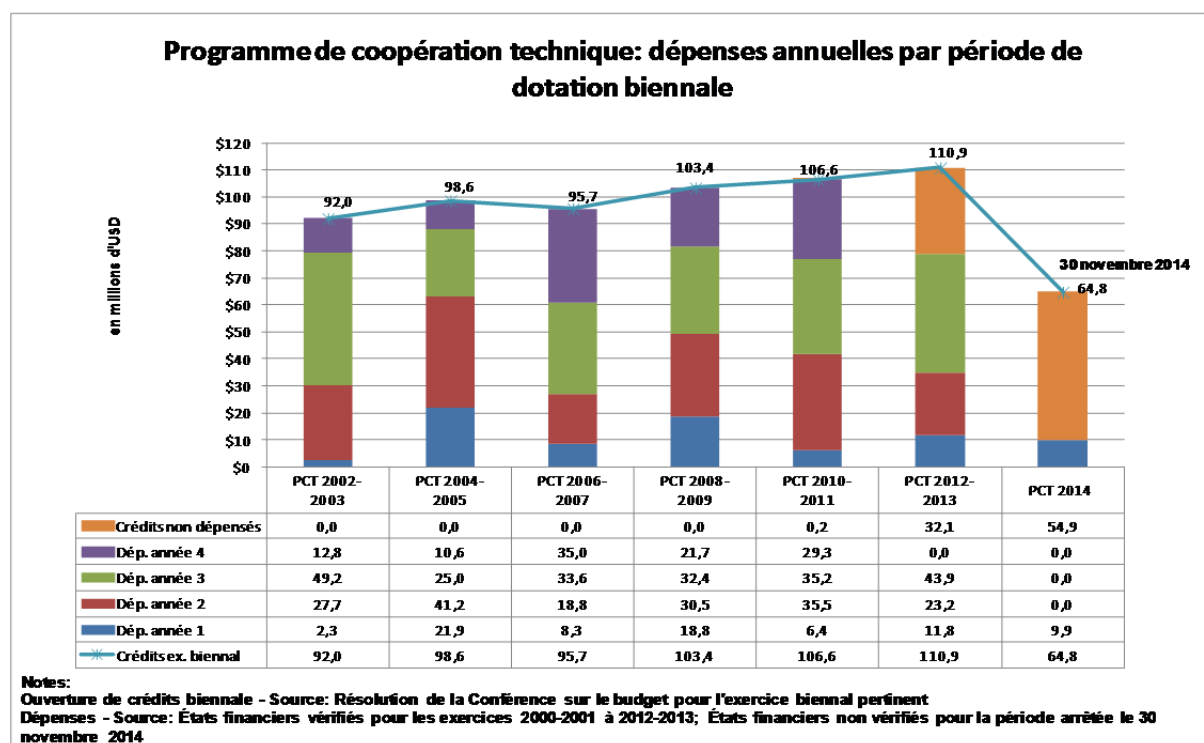
12. On trouvera au tableau 4 ci-après un récapitulatif des dépenses mensuelles moyennes du PCT, toutes périodes de dotation confondues.

Tableau 4

Dépenses mensuelles moyennes	Dépenses mensuelles moyennes au titre du PCT					
	Période					
	30-nov-14 11 mois	2012-2013 24 mois	2010-2011 24 mois	2008-2009 24 mois	2006-2007 24 mois	2004-2005 24 mois
	4,9	4,1	4,0	4,9	2,5	5,2

13. Le tableau 5 présente les dépenses du PCT (y compris les charges à payer) pour toutes les périodes de dotation, ainsi que les crédits disponibles (recettes constatées d'avance) au titre du PCT pour chaque exercice, du 1^{er} janvier 2002 au 30 novembre 2014. Les dépenses engagées par rapport aux crédits ouverts en 2014 représentaient 15,3 pour cent des crédits disponibles. Le solde pourra être dépensé jusqu'au 31 décembre 2017, en plus des nouveaux crédits qui seront ouverts pour chaque année civile. La part des dépenses effectuées durant la période de onze mois qui a pris fin au 30 novembre 2014 et imputées sur le solde reporté des crédits ouverts pour 2012-2013 représentait 57,4 pour cent, amenant les dépenses totales effectuées au titres des crédits ouverts en 2012-2013 à 78,9 millions d'USD. Le solde de 32,1 millions d'USD des crédits ouverts pour 2012-2013 sera disponible jusqu'au 31 décembre 2015.

Tableau 5



Pertes de change

14. Au cours des onze mois qui ont pris fin le 30 novembre 2014, l'Organisation a enregistré une perte de change nette d'un montant de 7,9 millions d'USD. Ce montant se répartissait comme suit:

- Les différences de change effectivement enregistrées par l'Organisation sur des mouvements de fonds ont représenté un gain de 1,5 million d'USD sur la période considérée. Ce gain a été imputé sur le Compte de réserve spécial, conformément à la décision prise par le Comité financier à sa cent trente-cinquième session de cesser d'imputer sur ce compte les écarts purement comptables liés à la conversion des EUR en USD.
- La perte nette de 9,4 millions d'USD est principalement imputable à la part des contributions des Membres versées en euros¹.

Contributions volontaires

15. Le compte «Fonds fiduciaires et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)» recouvre les activités de projets financées par des contributions volontaires, notamment celles du PNUD.

16. Les contributions reçues à l'avance au titre de «Fonds fiduciaires et PNUD» s'élevaient à 720,9 millions d'USD au 30 novembre 2014 contre 707,9 millions d'USD au 31 décembre 2013. Ces montants représentent la partie des contributions volontaires reçues de divers donateurs qui n'a pas encore été utilisée pour la mise en œuvre des projets auxquels elles sont destinées.

17. Le tableau 6 présente une analyse des contributions aux Fonds fiduciaires reçues² des donateurs au cours des onze mois qui ont pris fin le 30 novembre 2014. Ce tableau donne la liste des 25 principaux bailleurs pour la période considérée, et une comparaison avec l'année précédente.

18. Conformément à la politique comptable de la FAO, les recettes découlant des contributions volontaires sont comptabilisées proportionnellement au degré d'achèvement d'une activité d'un projet, tel que mesuré en termes de dépenses.

19. Pour la période de onze mois ayant pris fin le 30 novembre 2014, les revenus comptabilisés au titre des projets des Fonds fiduciaires et du PNUD s'élevaient à 648,1 millions d'USD (645,7 millions pour les Fonds fiduciaires et 2,4 millions pour le PNUD). À titre de comparaison, ces sommes étaient de 667,9 millions d'USD pour la période de douze mois arrêtée au 31 décembre 2013 et de 697,0 millions pour la période de douze mois arrêtée au 31 décembre 2012. Des chiffres actualisés, pour la période complète de douze mois prenant fin le 31 décembre 2014, seront présentés au Comité financier à sa session de mars 2015.

¹ Les écarts de change sont constatés au moment où les contributions sont perçues et au moment de la conversion du solde non acquitté des contributions, en fin d'exercice.

² Aux fins de l'exécution de ses activités, la FAO a également mis en place un système complet de suivi des approbations de contributions volontaires, comptabilisées au moment où les fonds fiduciaires sont approuvés par les partenaires fournisseurs de ressources et sont devenus opérationnels. Généralement, à ce moment, seule une partie des fonds a été reçue par la FAO. Ce modèle échelonné de réception des sommes destinées aux fonds fiduciaires explique la différence entre les chiffres correspondant aux «contributions reçues» dans le présent document et les chiffres des «contributions approuvées» publiés ailleurs.

Tableau 6 - Analyse des contributions volontaires reçues

Période de 11 mois arrêtée le 30 novembre 2014	milliers d'USD	Période de 11 mois arrêtée le 30 novembre 2013	milliers d'USD
(1) Union européenne	116.653	(1) Union européenne	96.434
(2) États-Unis	75.297	(2) États-Unis	64.376
(3) Royaume-Uni	70.958	(3) Japon	39.321
(4) Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	66.145	(4) Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) (ONU)	37.206
(5) Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) (ONU)	37.737	(5) Royaume-Uni	36.755
(6) Norvège	22.789	(6) Fonds fiduciaire conjoint administré par le PNUD	30.140
(7) Canada	22.147	(7) Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	24.000
(8) Fonds fiduciaire conjoint administré par le PNUD	24.051	(8) Arabie saoudite	19.796
(9) Allemagne	13.751	(9) Belgique	14.714
(10) Arabie saoudite	13.370	(10) Canada	12.358
(11) Japon	12.732	(11) Allemagne	11.753
(12) Italie	11.278	(12) Mexique	11.158
(13) Brésil	10.453	(13) Italie	10.780
(14) Fonds humanitaire commun pour le Soudan (CHF)	10.357	(14) Madagascar	9.591
(15) Banque mondiale	9.399	(15) Norvège	8.371
(16) Mexique	8.685	(16) Suède	7.998
(17) Belgique	8.584	(17) Fonds humanitaire commun pour le Soudan (CHF)	7.584
(18) Afghanistan	7.723	(18) Pays-Bas	7.374
(19) Suède	7.277	(19) Bangladesh	7.200
(20) Danemark	6.705	(20) Finlande	5.903
(21) Suisse	6.459	(21) Brésil	5.679
(22) Programme de développement mondial de la Fondation Bill & Melinda Gates	6.415	(22) Suisse	5.677
(23) Colombie	5.956	(23) FEM (PNUD)	5.016
(24) Rép. Centrafr./ Banque mondiale	5.750	(24) Congo, Rép.	4.625
(25) Pays-Bas	5.511	(25) Afghanistan	4.596
25 principaux bailleurs de fonds	586.182	25 principaux bailleurs de fonds	488.406
Multidonateurs	48.939	Multidonateurs	126.414
Autres donateurs	96.156	Autres donateurs	77.176
Total	731.276	Total	691.997

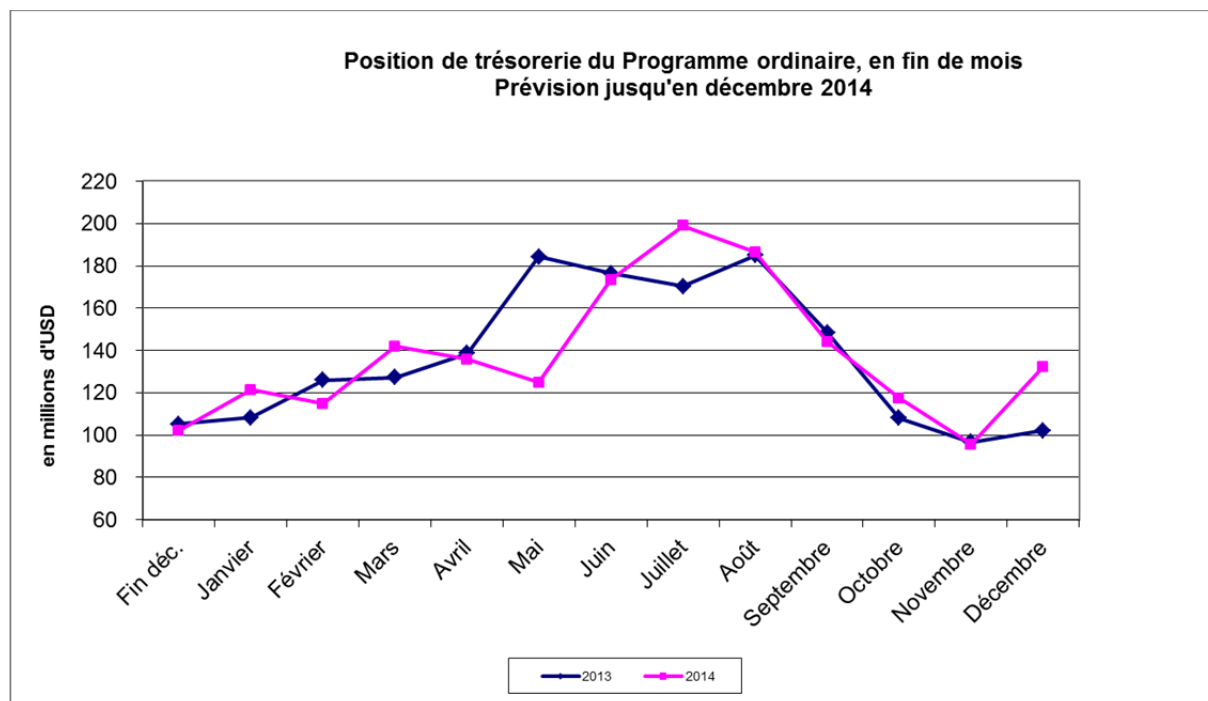
Prévision de trésorerie pour 2014 (Programme ordinaire)

20. Le tableau 7 ci-après présente la position de trésorerie consolidée à court terme (liquidités et quasi-liquidités) du Programme ordinaire de l'Organisation, établie en fin de mois, position effective du 1^{er} janvier au 30 novembre 2014 et prévisionnelle jusqu'au 31 décembre 2014, avec des chiffres comparatifs pour 2013. Tous les montants sont exprimés en millions d'USD.

21. Au 30 novembre 2014, 70,59 pour cent des contributions au titre de 2014 avaient été acquittées, soit un taux de recouvrement moins élevé que l'an dernier à la même période (77,65 pour cent). Le montant des contributions perçues en décembre a fait passer le taux de recouvrement cumulatif des contributions pour 2014 à 86,96 pour cent, contre 83,90 pour cent en 2013. L'état des contributions courantes et des arriérés au 31 décembre 2014 est présenté plus en détail dans le document FC 157/INF/2.

22. La situation de trésorerie prévisionnelle tient compte de paiements de 43 millions d'USD et de 29 millions d'EUR qui devraient être versés par les États-Unis au cours du mois de décembre 2014. Compte tenu des calendriers de paiement passés et du niveau de liquidités du Programme ordinaire au 30 novembre 2014, la trésorerie de l'Organisation devrait être suffisante pour faire face aux besoins opérationnels jusqu'à la fin de 2014.

Tableau 7



Annexe I

Informations sur les aspects financiers et budgétaires de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)

Contexte

1. La deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), organisée conjointement par la FAO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), s'est tenue du 19 au 21 novembre 2014 au Siège de la FAO, à Rome, avec les objectifs suivants: i) examiner les progrès accomplis dans l'amélioration de la nutrition depuis la première conférence, tenue en 1992; ii) se pencher sur les problèmes qui subsistent et s'intéresser aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités que font naître les changements en cours à l'échelle mondiale; et iii) recenser les options stratégiques et institutionnelles qui permettront d'améliorer la nutrition dans le monde.
2. En juin 2013, la Conférence de la FAO avait fait part de son soutien à l'initiative visant à organiser la CIN2³. En décembre 2013, le Conseil de la FAO: a demandé au Secrétariat de la FAO d'élaborer une feuille de route qui permettrait de mettre en place à la fois un processus intergouvernemental et des consultations avec les organisations de la société civile et du secteur privé; a invité le Président indépendant du Conseil à faciliter ce processus; et a encouragé le Secrétariat mixte à élaborer une version zéro du document final de la Conférence⁴. En janvier 2014, le Conseil exécutif de l'OMS a en outre demandé aux directeurs généraux de la FAO et de l'OMS, agissant ensemble: i) de constituer un groupe de travail conjoint dans le but d'établir un projet de documents finals; et ii) d'étudier la possibilité de réunir un groupe de travail des États Membres à composition non limitée pour achever la mise au point des documents finals⁵.
3. Le Groupe de travail conjoint a été créé puis chargé d'élaborer, en coopération avec le Secrétariat mixte, un projet de document politique final de la Conférence et un projet de cadre d'action. De mars à septembre 2014, le Groupe a tenu des réunions mensuelles par vidéoconférence entre Genève et Rome, afin de limiter les frais.
4. La première réunion proprement dite du Groupe, qui a permis à l'ensemble des membres de la FAO et de l'OMS de s'exprimer, s'est tenue en deux sessions: d'abord à Genève les 22 et 23 septembre 2014 et ensuite à Rome, du 10 au 12 octobre 2014. À l'issue de cette réunion, un consensus avait été atteint sur l'ensemble des textes des documents finals de la Conférence.
5. Les partenaires du système des Nations Unie, la société civile, la communauté des chercheurs, les universités et les organisations du secteur privé ont été consultés sur les deux documents finals de la Conférence, par l'intermédiaire de trois consultations publiques en ligne; ils ont également participé à la réunion du Groupe de travail.
6. À sa première session, le 19 novembre 2014, la CIN2 a adopté la Déclaration de Rome sur la nutrition⁶ et le Cadre d'action qui l'accompagne⁷.

Informations financières et budgétaires

7. À sa cent cinquante-sixième session (3-7 novembre 2014), Le Comité financier a demandé au Secrétariat de lui présenter à sa prochaine session ordinaire, au printemps 2015, un rapport sur les aspects financiers et budgétaires de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition⁸.
8. Le présent document fournit les informations demandées au sujet des besoins financiers estimatifs de la CIN2 pour 2014; il donne un aperçu des coûts supplémentaires attendus et précise

³ C 2013/REP, paragraphes 80 à 81.

⁴ CL 148/REP, paragraphe 11.

⁵ Décision EB 134(2), EB 134/DIV./3.

⁶ Document final de la Conférence: Déclaration de Rome sur la nutrition, ICN2 2014/2.

⁷ Document final de la Conférence: Cadre d'action, ICN2 2014/3 Corr.1.

⁸ CL 150/4, paragraphe 42.

quelles sont les sources de financement dont on est sûr. Il vient compléter deux précédentes notes d'information sur la situation financière de la CIN2, qui ont été présentés au Groupe de travail, à sa demande, en juillet et en septembre 2014⁹.

9. Le tableau 1 présente la répartition des prévisions de dépenses estimatives pour 2014, qui correspondent aux activités préparatoires menées par le Groupe de travail mixte de la CIN2 et le Groupe de travail à composition non limitée, organisées conjointement par la FAO et l'OMS en vue de l'élaboration du projet de document politique final et du projet de Cadre d'action; ces deux projets ont ensuite été adoptés en tant que Déclaration de Rome sur la nutrition et Cadre d'action de la réunion de haut niveau de la CIN2, à Rome. Afin de faciliter la communication avec les partenaires fournisseurs de ressources, les prévisions de dépenses estimatives ont été communiquées pour quatre grands domaines: i) planification, coordination et communication; ii) services de conférence (interprétation, traduction, publication, impression, etc.); iii) voyages; et iv) services d'appui communs pour la réunion de haut niveau. Pour chacune de ces catégories, des détails sont donnés sur les coûts estimatifs de différentes sous-catégories. Les prévisions de dépenses totales de la CIN2 pour 2014 sont de 3,869 millions d'USD environ. Sur cette somme, 3,102 millions d'USD devaient être financés par la FAO.

Tableau 1. Prévisions de dépenses estimatives de la CIN2 pour 2014		Total (en USD)	FAO (en USD)
Planification, coordination et communication		571 647	334 897
1	Coordination de la conférence	395 274	178 524
2	Planification, suivi et établissement de rapports	116 373	116 373
3	Communication, présence sur le web et dans les médias sociaux	60 000	40 000
Interprétation, traduction, publication, impression et autres services de conférence		944 347	725 014
4	Groupe de travail à composition non-limitée, réunions conjointes des groupes de travail et réunion de haut niveau de la CIN2	944 347	725 014
Voyages		1 099 000	787 000
5	Réunion proprement dite du Groupe de travail à composition non-limitée	300 000	0
6	Participation de la société civile, des délégués des pays les moins avancés et frais de voyage connexes	799 000	787 000
Réunion de haut niveau de la CIN2 – services d'appui		1 255 000	1 255 000
7	Coûts supplémentaires afférents aux équipements (installations, restauration, installation électrique, systèmes d'alarme, nettoyage, transport, entretien, services médicaux, heures supplémentaires; et aux services de sécurité (dispositif d'enregistrement externe, machines à rayons X, heures supplémentaires, etc.)	891 000	891 000
8	Coûts supplémentaires afférents aux technologies de l'information (inscription, matériel de communication installé dans les salles de réunion, cafés internet, équipement média, ordinateurs pour les salles à l'usage des réunions bilatérales, systèmes d'information et assistance technique en général, câblage, etc.)	364 000	364 000
Coût total		3 869 994	3 101 911

⁹ «Note d'information sur la situation financière de la CIN2 à l'intention de la Réunion conjointe des Groupes de travail, le 7 juillet 2014»; et «Note d'information sur la situation financière de la CIN2 – mise à jour le 15 septembre 2014».

10. Après la distribution des lettres de mobilisation de ressources, adressées conjointement par la FAO et l'OMS aux partenaires potentiels, un total de 3 563 millions d'USD a été récolté aux fins du financement des besoins de la FAO, auprès des partenaires suivants: l'Allemagne (53 476 USD); l'Espagne (329 381 USD); la Fédération de Russie (300 000 USD); l'Italie (1 091 000 USD)¹⁰; la Norvège (234 020 USD); la Suisse (200 000 USD); et l'Union européenne (1 355 019 USD). Ces généreuses contributions ont été mentionnées dans le document intitulé «Organisation de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition¹¹», et ont été saluées avec reconnaissance à la séance de clôture de la CIN2.

11. Pour chacune de ces contributions volontaires, un accord a été signé avec le partenaire fournisseur de ressources; cet accord spécifie les services à fournir et définit les exigences en matière de déclarations financières et d'établissement de rapports, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de la FAO.

12. Outre les contributions susmentionnées, deux compagnies automobiles privées ont mis à disposition un certain nombre de voitures, gratuitement et conformément aux dispositions régissant les relations de la FAO avec le secteur privé, ces véhicules étant destinés à l'usage des délégués de haut niveau de pays ne disposant pas de représentation diplomatique à Rome. Cette contribution en nature a une valeur de 45 000 dollars environ.

13. À la date d'élaboration du présent document, les dépenses totales de la FAO imputées sur les contributions reçues s'élevaient à 2,500 millions d'USD. Les factures et les dépenses liées à l'organisation de la CIN2 n'ayant pas encore toutes été reçues, le montant total des dépenses ne pourra être confirmé avant le mois de mars 2015. Il devrait néanmoins, selon les prévisions, être très proche des chiffres présentés au tableau 1. Une mise à jour sera présentée oralement au Comité, lors de la présentation du présent document, à sa session de mars 2015. Le reste des fonds sera géré conformément aux conditions définies dans les accords individuels conclus avec les donateurs.

¹⁰ La contribution du Gouvernement italien est destinée à la fois à l'organisation de la CIN2 et aux activités de suivi, et ne sera donc pas utilisée intégralement en 2014.

¹¹ ICN2 2014/INF/2 Rev.1, paragraphe 5.